



Rapport sur la gérance de MFS^{MD}

Quatrième trimestre de 2023

Table des matières

- 1 La durabilité chez MFS
- 4 Le point sur la durabilité et la gérance
- 5 La gérance chez MFS
- 7 Activités récentes de mobilisation



La durabilité chez MFS

MFS gère activement les fonds de ses clients depuis la création du premier fonds commun de placement américain à capital variable en 1924. Notre approche de placement repose sur des recherches fondamentales approfondies et une perspective à long terme. Nous cherchons à atteindre les objectifs économiques à long terme de nos clients en répartissant le capital de manière réfléchie.

En tant que gestionnaire actif, nous avons toujours cherché à repérer des placements qui peuvent procurer à nos clients une valeur à long terme. En 2009, nous avons créé le Comité des placements responsables de MFS, connu désormais sous le nom de comité de durabilité des clients, et nous avons adopté la Politique sur l'investissement responsable et la mobilisation de MFS afin que la prise en compte de la durabilité soit intégrée de manière systématique à notre processus de placement.

Nous réfléchissons continuellement aux façons d'améliorer notre approche de placement et nos capacités afin de demeurer outillés pour gérer les actifs de nos clients dans un contexte de durabilité en rapide évolution, et nous ajoutons des ressources consacrées à ces efforts. Nous avons également rehaussé nos efforts en matière de gérance, que nous définissons comme notre obligation fiduciaire de dialoguer de manière productive avec les entreprises et les autres intervenants de l'industrie et d'exercer nos droits de vote de manière réfléchie et délibérée.

Ce rapport présente une mise à jour trimestrielle de nos activités de durabilité et de gérance. Nous espérons qu'il offrira à nos clients des renseignements sur notre approche en matière de durabilité et sur la façon dont nous visons à maximiser les rendements ajustés au risque à long terme pour nos clients.

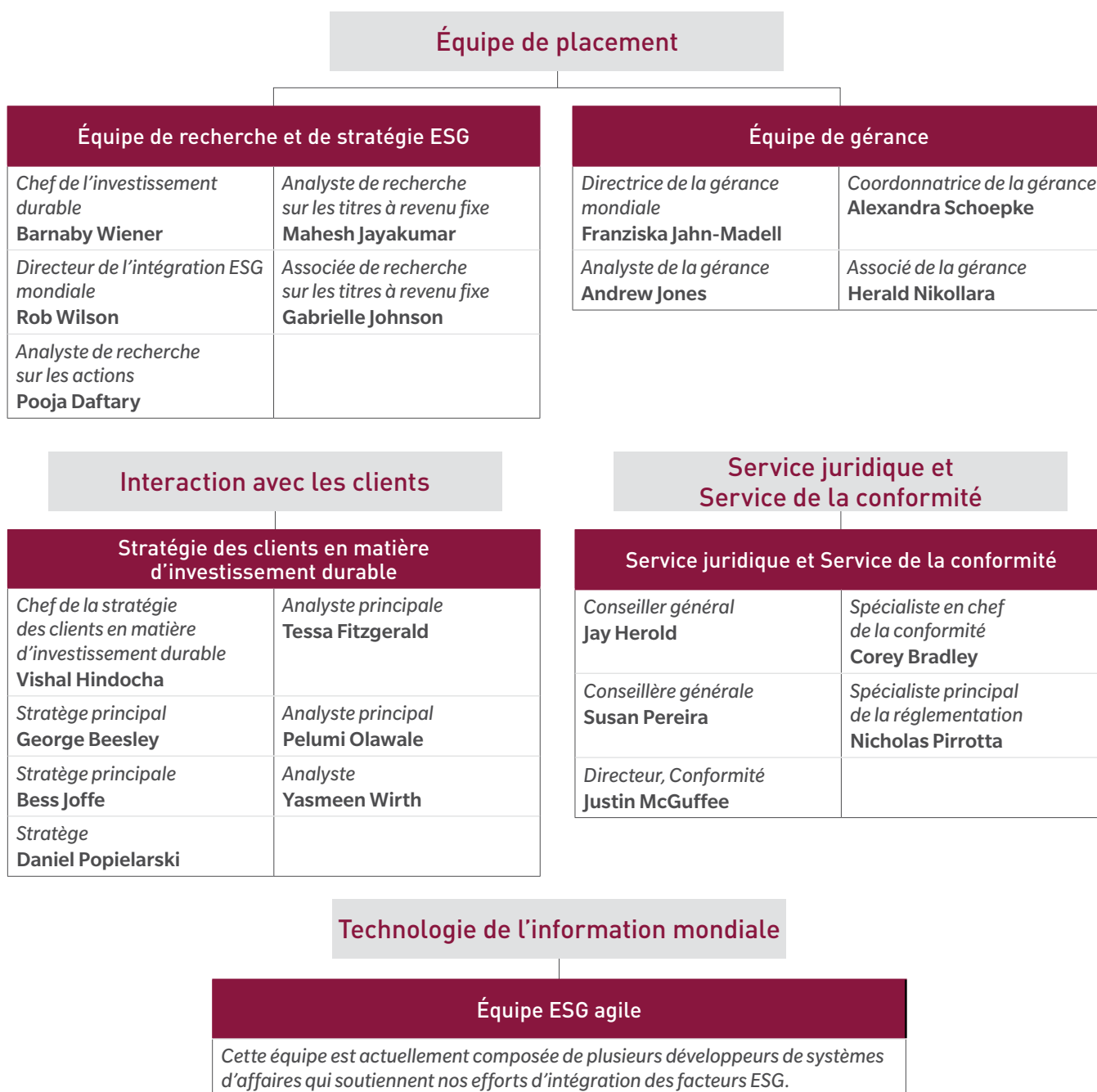
Pour obtenir un aperçu plus étoffé de la durabilité chez MFS, veuillez consulter le site mfs.com/sustainability, où vous trouverez notre Rapport annuel sur la durabilité, nos politiques en matière d'investissement responsable et de vote par procuration, qui régissent nos activités de gérance, ainsi qu'une vaste gamme de ressources de recherche et de leadership éclairé.

Nous reconnaissons que la durabilité est un sujet d'importance pour nos clients et nous serons heureux d'en discuter plus longuement avec vous.

Spécialistes attirés de la durabilité

Chez MFS, nous croyons qu'une approche fructueuse en matière de durabilité nécessite la participation de toute notre société. La durabilité décrit notre processus de placement fondamental; il ne s'agit pas d'une activité distincte ayant des données d'entrée ou des résultats différents. Par conséquent, notre processus exige que tous nos professionnels des placements participent activement à son succès et en soient responsables.

Pour faciliter l'adoption, la mise en œuvre et l'amélioration des pratiques d'investissement durable à l'échelle de la société, nous chargeons certaines personnes d'assurer un leadership stratégique et de soutenir l'intégration efficace des facteurs liés à la durabilité au sein des équipes et des activités. Ces personnes occupent des postes au sein de nos équipes de placement, de gestion, de stratégie des clients en matière d'investissement durable, des affaires juridiques, de la conformité et des technologies de l'information, comme il est indiqué ci-dessous.



Placements

Barnaby Wiener, l'un de nos gestionnaires de portefeuille les plus chevronnés, est chef de l'investissement durable. En tant que leader et ambassadeur d'une culture qui incarne depuis longtemps la durabilité, M. Wiener travaille en étroite collaboration avec nos analystes de recherche attirés des facteurs ESG, qui coopèrent avec le reste de l'équipe de placement, en vue de s'assurer que nos investisseurs intègrent le concept de durabilité à leurs tâches de recherche et de gestion de portefeuille. Il joue également un rôle stratégique en ce qui a trait à la mobilisation des émetteurs sur les questions de durabilité.

Notre équipe de placement compte notre directeur de l'intégration ESG mondiale, un analyste de recherche sur les actions, un analyste de recherche sur les titres à revenu fixe et un associé de recherche sur les titres à revenu fixe, qui se consacrent ensemble exclusivement à la recherche sur les facteurs ESG et qui ont beaucoup fait pour faire progresser la réflexion de l'équipe sur ces facteurs. Ces personnes jouent un rôle essentiel dans la facilitation de nos efforts de développement durable, en soutenant et en améliorant la recherche continue sur les facteurs ESG effectuée par nos gestionnaires de portefeuille et nos analystes.

Gérance

La place qu'occupe l'équipe de gérance au sein de l'équipe de placement améliore la collaboration entre nos spécialistes de la gérance et nos professionnels des placements dans le but d'accroître l'efficacité et l'impact de nos interventions à l'échelle de nos placements. Cinq personnes au sein de cette équipe sont responsables des activités de gérance, ce qui comprend les activités de mobilisation individuelle et collective, ainsi que l'exercice de nos droits de vote par procuration. L'investissement dans nos ressources de gérance reste au cœur de nos priorités.

Stratégie des clients en matière d'investissement durable

Cette équipe de sept personnes se consacre à échanger avec nos clients et l'industrie des placements sur les facteurs ESG et à instaurer un leadership éclairé sur les sujets liés au développement durable. Cette équipe joue un rôle important, étant donné le vif intérêt des intervenants de l'industrie qui cherchent à comprendre comment les gestionnaires d'actifs comme MFS abordent l'investissement durable.

Service juridique et Service de la conformité

Deux avocats et un parajuriste au sein de notre Service juridique se consacrent à l'évaluation et au suivi des facteurs ESG et aux questions de gérance afin de s'assurer que MFS est au courant de toutes les exigences réglementaires et juridiques pertinentes dans les territoires où elle exerce ses activités, et qu'elle y répond de façon appropriée. De plus, nous avons un directeur de la conformité ESG, de même qu'un spécialiste de la conformité, au sein de notre Service de la conformité.

Technologies de l'information

L'équipe ESG agile au sein de notre service des technologies de l'information occupe une position stratégique pour faciliter nos capacités en matière de données et de production de rapports. Ses membres contribueront au développement et à l'amélioration de nombreux systèmes liés aux facteurs ESG, à mesure que nous continuons de travailler pour répondre aux exigences des organismes de réglementation et aux demandes des clients en matière d'information, lesquelles évoluent sans cesse.

La place qu'occupe l'équipe de gérance au sein de l'équipe de placement améliore la collaboration entre nos spécialistes de la gérance et nos professionnels des placements.

Le point sur la durabilité et la gérance

Quatrième trimestre de 2023

Aucun changement important n'a été apporté à nos pratiques ou politiques globales en matière de durabilité et de gérance au quatrième trimestre de 2023.

Le point sur la recherche ESG et la gérance

Notre équipe de gérance a élaboré des lignes directrices actualisées pour nos politiques de vote par procuration dans les principaux marchés asiatiques, dont l'Inde, Hong Kong, la Chine et la Corée du Sud, ainsi que dans les marchés d'Amérique latine, dont le Chili, le Mexique et le Brésil. Ces politiques ont été élaborées par des groupes de travail composés de membres de notre équipe de gérance ainsi que de spécialistes en placement et de gestionnaires de portefeuille de la région. Les politiques portent sur l'indépendance des conseils, la diversité des genres, la taille des conseils et la surreprésentation. Ces mises à jour sont fondées sur un plan à long terme visant à apporter aux émetteurs et à nos clients de la clarté, de la cohérence et de la transparence à l'échelle des différents marchés. Nous avons également l'intention de relever nos exigences en matière de vote par procuration au fil du temps, en nous rapprochant de ce que MFS considère comme des pratiques exemplaires en matière de gouvernance, et d'élargir les critères que nous utilisons pour évaluer la gouvernance d'entreprise afin que notre évaluation soit plus équilibrée et progressive.

Changements au sein du personnel

Un nouvel associé de la gérance et un associé principal de la gérance se joindront à l'équipe de gérance de MFS. Les nouvelles recrues se concentreront sur le vote par procuration, la mobilisation, l'intégration des facteurs ESG et les données. Elles sont issues de l'industrie des placements et possèdent une expérience importante dans ce domaine.

Nous avons également l'intention de relever nos exigences en matière de vote par procuration au fil du temps, en nous rapprochant de ce que MFS considère comme des pratiques exemplaires en matière de gouvernance, et d'élargir les critères que nous utilisons pour évaluer la gouvernance d'entreprise afin que notre évaluation soit plus équilibrée et progressive.

La gérance chez MFS

Nous sommes convaincus que les communications ouvertes avec les entreprises et les émetteurs sont un aspect important de nos responsabilités en matière d'actionnariat. C'est pourquoi nous optons pour un dialogue constructif. Cette approche collaborative, orientée sur l'importance relative et axée sur l'émetteur nous procure, selon nous, un avantage analytique et peut constituer une source de création d'alpha. Nous estimons que c'est probablement par le biais de relations solides et d'un dialogue franc et régulier avec nos entreprises en portefeuille que nous obtiendrons les meilleurs résultats. Notre objectif est d'échanger des points de vue sur les sujets ESG qui représentent des risques importants ou des occasions pour les entreprises ou les émetteurs, et qui sont susceptibles de provoquer des changements positifs relativement à ces enjeux. Nous croyons que les gestionnaires d'actifs ayant une perspective à long terme qui interviennent auprès des entreprises sur des sujets liés aux facteurs ESG peuvent exercer une bonne influence sur les pratiques d'affaires et, en définitive, procurer de la valeur à nos clients. Notre approche en matière de mobilisation repose sur une solide collaboration entre tous les membres de notre plateforme de placements, y compris notre équipe de gérance. Nous intervenons de manière méthodique et de différentes façons, souvent en instaurant un réel dialogue avec la direction de l'entreprise, en envoyant des lettres officielles ou en participant à des réunions du conseil axées sur les facteurs ESG, par exemple. Nous pouvons également collaborer avec d'autres intervenants de l'industrie.

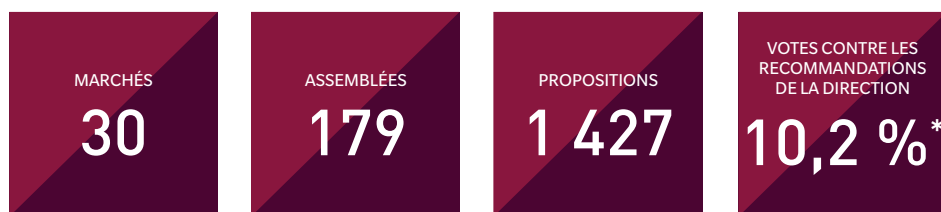
Nous estimons que notre approche en matière de mobilisation peut avoir une incidence positive sur les industries, les entreprises et un large éventail de parties prenantes, y compris les actionnaires. Nous participons activement à des initiatives et aux travaux d'organisations et de groupes de travail de l'industrie qui cherchent à améliorer les pratiques exemplaires des sociétés et des investisseurs, l'intégration des facteurs ESG et les enjeux du vote par procuration, et à fournir des conseils sur ces questions. MFS est membre ou signataire de diverses organisations et initiatives qui favorisent les enjeux ESG, dont les suivantes : les Principes pour l'investissement responsable (PRI), l'Investor Stewardship Group (ISG) des États-Unis, la Workforce Disclosure Initiative (WDI), le CDP, Climate Action 100+ (CA100+) et Ceres. Nous participons fréquemment aux activités de mobilisation de CA100+ et nous encourageons activement les entreprises en portefeuille à améliorer la communication de l'information sur les questions ESG et à adopter des pratiques exemplaires à cet égard, notamment en se fixant des objectifs de réduction des émissions basées sur les données scientifiques, en luttant contre l'esclavage moderne et le travail forcé, et en améliorant l'information communiquée au sujet des pratiques de gestion du personnel.

Notre approche est axée sur deux objectifs qui se recoupent dans bien des cas :

- **Échange et suivi des connaissances** – Nous recherchons des occasions de dialoguer nous permettant de mieux comprendre les entreprises dans lesquelles nous investissons et, ainsi, d'améliorer nos décisions de placement. En intervenant auprès d'une entreprise dans un but précis, nous améliorons notre compréhension des risques importants en matière de facteurs ESG auxquels elle est confrontée, et nous lui faisons part de nos propres valeurs et de nos attentes plus larges.
- **Intervention susceptible d'induire un changement concret** – S'il y a lieu, nous tentons de nous attaquer à certains comportements des émetteurs liés aux facteurs ESG. Nous commençons généralement par fixer des objectifs précis à atteindre sur une période donnée afin d'induire éventuellement un changement dans l'économie réelle et d'assumer ainsi notre responsabilité fiduciaire envers nos clients.

Nous participons activement à des initiatives et aux travaux d'organisations et de groupes de travail de l'industrie qui cherchent à améliorer les pratiques exemplaires des sociétés et des investisseurs, l'intégration des facteurs ESG et les enjeux du vote par procuration, et à fournir des conseils sur ces questions.

ACTIVITÉS DE VOTE PAR PROCURATION



* Pourcentage du total des votes. Au cours du trimestre, MFS a voté contre les recommandations de la direction sur au moins un point lors de 27,5 % des assemblées.

Au quatrième trimestre, la proposition de Politique de vote par procuration pour 2024 a été examinée et approuvée par les comités pertinents, et est prête à être publiée le 1^{er} janvier. L'équipe a également tenu compte des mises à jour de la politique de l'organisme consultatif en matière de procuration afin de déterminer toute incidence possible sur l'application de la politique de MFS.

Les activités de mobilisation comprenaient d'autres consultations sur les régimes de rémunération avant que les sociétés finalisent la documentation relative aux assemblées annuelles au premier trimestre. Nous avons constaté avec plaisir que plusieurs sociétés avaient révisé leurs propositions de politiques en tenant compte des commentaires des actionnaires, y compris les nôtres. Le quatrième trimestre est généralement une période calme pour le vote par procuration.

Activités récentes de mobilisation

Samsung

Société multinationale sud-coréenne d'appareils électroménagers et d'appareils électroniques grand public

Secteur : technologie de l'information

Industrie : systèmes informatiques

Date : novembre 2023

Participants : analyste des facteurs ESG, analyste des actions et gestionnaires de portefeuille



AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, SAMSUNG A MIS AU POINT DE MEILLEURS SYSTÈMES DE SURVEILLANCE DU RISQUE POUR LES FOURNISSEURS.

Au cours du trimestre, nous avons continué d'échanger avec Samsung sur ses pratiques en matière de chaîne d'approvisionnement. Les discussions ont été particulièrement constructives, la société devenant plus encline à discuter de ce sujet qui retient davantage l'attention, car la réglementation sur les chaînes d'approvisionnement devient plus stricte au sein de l'Union européenne et ailleurs, et les entreprises sont de plus en plus tenues de prouver que leurs fournisseurs n'enfreignent pas les lois sur l'esclavage moderne.

Nous nous sommes concentrés sur l'activité de téléphonie mobile de la société, notamment parce qu'elle exige beaucoup de main-d'œuvre et dispose d'une chaîne d'approvisionnement mondiale à plusieurs niveaux. Au cours des dernières années, Samsung a mis au point de meilleurs systèmes de surveillance du risque pour les fournisseurs. Toutefois, il reste un autre problème à régler concernant la façon dont les fournisseurs en amont sont incités au moyen de modalités contractuelles qui ont une incidence sur la conformité des fournisseurs aux politiques en matière d'esclavage moderne de la société. Même si Samsung effectue des audits approfondis de la main-d'œuvre, les audits restent toutefois axés sur des problèmes historiques et peuvent ne pas s'attaquer aux zones émergentes de risque lié à la main-d'œuvre dans la chaîne d'approvisionnement.

Samsung est également exposée au risque lié à la main-d'œuvre de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de ses activités d'approvisionnement en minéraux critiques tels que le nickel et le cobalt. Elle a rejoint la Responsible Minerals Initiative (RMI) en qualité de membre du conseil d'administration pour élaborer les pratiques exemplaires de l'industrie en matière de protection des minéraux sans conflit. C'est une bonne nouvelle qui pourrait indiquer que la société considère que ces questions sont importantes sur le plan financier et opérationnel. Nous avons hâte d'approfondir le sujet avec elle.

Nous constatons que les renseignements fournis par Samsung sur les systèmes de gestion du risque aux fins de la surveillance des fournisseurs se sont également considérablement améliorés l'année dernière et que l'équipe de gestion s'est montrée ouverte au dialogue avec les investisseurs, ce qui est encourageant selon nous.

Danone SA

Société multinationale française de produits alimentaires

Secteur : consommation de base

Industrie : aliments et boissons

Date : novembre 2023

Participants : analyste des actions et analyste de la gérance



LA SOCIÉTÉ A INDIQUÉ QU'ELLE ÉCHANGEAIT AVEC LES DEMANDEURS ET QU'ELLE INVESTISSAIT MASSIVEMENT DANS DES INFRASTRUCTURES DE RECYCLAGE.

Les membres de notre équipe de placement ont poursuivi leur engagement auprès de Danone en ce qui a trait à la composition du conseil d'administration, à la rémunération du chef de la direction et au plastique. Lors de la rencontre, nous avons constaté une amélioration importante de la composition du conseil d'administration de la société depuis 2022 en matière d'indépendance et de diversité des talents. Nous avons salué les efforts déployés par la société pour recruter de nouveaux administrateurs ayant une expérience internationale, une compréhension du risque lié à la durabilité et à la transition et une expertise sectorielle.

Concernant la rémunération, nous avons discuté des changements apportés aux systèmes de primes à court terme et à long terme du chef de la direction, qui ont été approuvés à l'assemblée générale annuelle de 2023. Nous sommes convaincus que ces changements harmonisent mieux la rémunération du chef de la direction avec les intérêts à long terme des actionnaires en intégrant des critères de durabilité stratégique aux systèmes de primes. Toutefois, nous avons indiqué que nous souhaitons voir plus clairement comment le chef de la direction serait récompensé différemment pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'ensemble de la chaîne de valeur de la société dans le cadre des systèmes de primes à long terme et à court terme. Nous avons précisé que nous aimerions que le volet des GES du système de primes à long terme soit davantage ventilé afin de garantir que le versement pour la réduction des émissions ne soit pas inutilement reproduit.

Enfin, nous avons discuté de la récente action intentée contre Danone, accusant la société d'avoir communiqué des informations trompeuses en ce qui concerne son taux de recyclage des bouteilles d'eau en plastique. La société a indiqué qu'elle échangeait avec les demandeurs et qu'elle investissait massivement dans les infrastructures de recyclage pour s'assurer que ses bouteilles et autres plastiques à usage unique sont largement recyclés. La société a également mentionné qu'elle faisait pression afin que soit adoptée une réglementation obligeant tous les producteurs à remplacer le matériau de leurs bouteilles par du plastique recyclé. De cette façon, elle ne sera pas touchée de façon disproportionnée par le coût plus élevé de l'utilisation de plastique 100 % recyclé dans ses emballages. Nous avons demandé à parler à l'expert en matières plastiques de Danone ainsi qu'à son équipe d'innovation axée sur le plastique, et nous continuerons de surveiller étroitement les progrès. Nous avons également discuté des accusations avec l'un des demandeurs.

Playtech PLC

Société de technologies logicielles de jeu

Secteur : consommation cyclique

Industrie : jeux et hébergement

Date : octobre 2023

Participants : analystes des titres à revenu fixe, gestionnaire de portefeuille de titres à revenu fixe et analyste des facteurs ESG



PLAYTECH A MIS AU POINT DES OUTILS POUR AIDER SES CLIENTS À AMÉLIORER LA NORME EN MATIÈRE DE JEU RESPONSABLE.

Nous avons rencontré les dirigeants de Playtech pour discuter des mesures actuelles et prévues de la société visant à promouvoir la sécurité du jeu et à élaborer la réglementation dans l'industrie. En tant que chef de file dans l'industrie des technologies de jeu, nous considérons que ces sujets sont particulièrement importants pour Playtech. En réponse à nos préoccupations, nous avons reçu des preuves importantes d'une gestion proactive du risque. Playtech a mis au point des outils pour aider ses clients à améliorer la norme en matière de jeu responsable et affirme travailler en étroite collaboration avec les organismes de réglementation sur l'élaboration des politiques, en particulier dans les pays et les marchés où la réglementation relative au jeu est nouvelle ou à ses prémices. De plus, la société publie d'importants rapports annuels sur le développement durable dans lesquels elle décrit sa stratégie et son cadre de travail en matière de développement durable, ses engagements connexes, ses cibles futures et les progrès réalisés par rapport à ces objectifs. Même si nous continuerons de surveiller le comportement de Playtech dans le secteur du jeu en pleine évolution, notre rencontre s'est achevée avec l'impression que la société a mis en place un cadre robuste pour gérer les risques liés aux facteurs ESG et y remédier.

Walt Disney

Conglomérat multinational américain de médias de masse et de divertissement

Secteur : consommation cyclique

Industrie : télédiffusion

Date : novembre 2023

Participants : analyste des actions



LE CONSEIL PRÉVOIT DE CONVOQUER UN COMITÉ SPÉCIAL DE PLANIFICATION DE LA RELÈVE POUR DÉTERMINER LES COMPÉTENCES RECHERCHÉES POUR LE PROCHAIN CHEF DE LA DIRECTION.

Nous avons récemment échangé avec Walt Disney à propos de différents sujets liés à la gouvernance, dont la planification de la relève. Notre discussion a porté sur l'ajout au conseil de deux nouveaux membres ayant de l'expérience dans la planification de la relève et disposant de compétences dans les médias internationaux. Le conseil prévoit de convoquer un comité spécial de planification de la relève pour déterminer les compétences recherchées pour le prochain chef de la direction et évaluer les candidats potentiels. Nous sommes convaincus que la participation prévue du chef de la direction actuel demeure essentielle, car elle confère de la crédibilité au travail du comité étant donné son influence soutenue.

En fin de compte, nous avons trouvé les ajouts au conseil et la création du comité encourageants, compte tenu des préoccupations antérieures des actionnaires concernant la matrice des compétences du conseil et son exécution de la planification de la relève. Dans le cadre de nos échanges, nous avons également abordé les pratiques d'évaluation du conseil d'administration, y compris la surreprésentation et la participation potentielle d'activistes. La société demeure à l'écoute des points de vue des actionnaires et nous continuerons de discuter de ces questions de gouvernance.

Rolls-Royce Holdings PLC

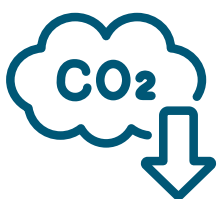
Société multinationale britannique de l'aérospatiale et de la défense

Secteur : biens d'équipement

Industrie : aérospatiale et défense

Date : décembre 2023

Participants : analyste des facteurs ESG et analyste des actions



IL SEMBLE QUE LA SOCIÉTÉ AIT PRIS DES MESURES POUR SOUTENIR SON ALIGNEMENT SUR LA CARBONEUTRALITÉ TOUT EN LIMITANT SON EXPOSITION AU RISQUE LIÉ AU CLIMAT.

Dans le cadre de notre récent engagement auprès de Rolls-Royce, nous avons eu le plaisir de constater que des progrès ont été réalisés à l'égard des demandes d'engagement précédentes, en particulier en ce qui a trait à l'information sur le climat et à l'établissement de cibles de réduction des émissions. La société s'efforce de faire valider ses cibles d'émissions par la SBTi à la suite de la récente revue stratégique. Nous avons examiné plus en détail certains aspects des risques liés au climat, des cibles, des données sur les émissions et du contexte politique de la société. Nous avons constaté que les objectifs de Rolls-Royce en matière d'émissions liées à l'utilisation des produits dépendent fortement du développement de carburants d'aviation durables, un facteur qui échappe relativement à son contrôle. Toutefois, il semble que la société ait pris des mesures pour soutenir son alignement sur la carboneutralité tout en limitant son exposition au risque lié au climat. Nous continuerons de surveiller l'état d'avancement de l'établissement des cibles, des plans, des mesures et des primes de gestion connexes de Rolls-Royce.



En 1924, MFS a lancé le premier fonds commun de placement à capital variable aux États-Unis, ce qui a ouvert la porte des marchés à des millions d'investisseurs ordinaires. Aujourd'hui, en tant que gestionnaire de placements mondiaux complet au service des professionnels en services financiers, des intermédiaires et des clients institutionnels, MFS continue de servir un seul but : créer de la valeur à long terme pour les clients en répartissant le capital de manière responsable. Pour ce faire, il faut notre approche de placement efficace combinée à une expertise collective, à une gestion du risque éclairée et à une discipline à long terme. Soutenues par notre culture de valeurs communes et de collaboration, nos équipes aux diverses écoles de pensée débattent activement des idées et évaluent les risques importants pour déceler ce que nous croyons être les meilleures occasions de placement sur le marché.

MFS peut intégrer des facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) à son analyse fondamentale des placements et à ses activités de mobilisation lorsqu'elle communique avec les émetteurs. Les exemples fournis ci-dessus montrent plusieurs façons dont MFS a historiquement intégré les facteurs ESG à l'analyse ou aux activités de mobilisation auprès de certains émetteurs. Ils ne doivent pas être considérés comme indiquant que les placements ou la mobilisation donneront des résultats positifs dans toutes les situations ou dans une situation en particulier. Les activités de mobilisation consistent généralement en un dialogue qui se poursuit sur une longue période; elles n'entraînent pas toujours une modification des pratiques liées aux facteurs ESG d'un émetteur. Les résultats des émetteurs dépendent de nombreux facteurs; les résultats favorables des placements ou des activités de mobilisation, y compris ceux décrits ci-dessus, peuvent ne pas être liés à l'analyse ou aux activités de MFS. La mesure dans laquelle MFS intègre les facteurs ESG à l'analyse des placements et aux activités de mobilisation varie selon la stratégie, le produit et la catégorie d'actif; elle peut aussi varier au fil du temps. Par conséquent, les exemples ci-dessus peuvent ne pas être représentatifs des facteurs ESG utilisés dans la gestion du portefeuille d'un investisseur donné. Les renseignements ci-dessus de même que les sociétés ou les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des conseils en placement, des recommandations d'achat ou de vente d'un titre ou une indication des opérations prévues à l'égard de tout produit de placement de MFS.

N'oubliez pas que l'investissement durable n'est pas garant de bons résultats.

À moins d'indication contraire, les logos, ainsi que les noms de produits et services, sont des marques de commerce de MFS et de ses sociétés affiliées, qui peuvent avoir été déposées dans certains pays.

Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux de MFS et peuvent changer sans préavis. Ces points de vue ne doivent pas être considérés comme des conseils en placement, des recommandations de titres ou une indication d'intention de négociation à l'égard de tout produit de placement de MFS.

La classification industrielle mondiale standard (GICS[®]) est une création ou la propriété exclusive, ou les deux, de MSCI, Inc. et S&P Global Market Intelligence Inc. (« S&P Global Market Intelligence »). GICS est une marque de service de MSCI et S&P Global Market Intelligence, utilisée sous licence par MFS.

Le présent document a été conçu à l'intention des professionnels en placement à titre indicatif uniquement et ne tient pas compte des objectifs de placement, de la situation financière ou des besoins personnels d'une personne en particulier. Les titres et les secteurs sont mentionnés uniquement à titre indicatif et ne doivent pas être considérés comme des recommandations de placement. Tout placement comporte des risques. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Les renseignements contenus aux présentes ne peuvent être copiés, reproduits ou redistribués sans le consentement exprès de MFS Investment Management (« MFS »). Les renseignements fournis sont jugés exacts, mais ils peuvent changer sans préavis. MFS n'affirme nullement qu'ils ne contiennent aucune erreur ou omission ni qu'ils conviennent aux besoins d'une personne en particulier, et elle ne donne aucune garantie à cet égard. Sauf dans le cadre des obligations prévues par les lois, MFS ne pourra être tenue responsable des inexactitudes que pourrait contenir le présent document, ni des décisions de placement ou d'autres mesures que pourrait prendre une personne en se fondant sur les renseignements qu'il contient. MFS n'autorise pas la distribution du présent document aux investisseurs individuels.

Distribué par : **États-Unis** – MFS Institutional Advisors, Inc. (« MFSI »), MFS Investment Management et MFS Fund Distributors, Inc., membre de la SIPC; **Amérique latine** – MFS International Ltd.; Canada – MFS Gestion de Placements Canada Limitée. **Note à l'intention des lecteurs du Royaume-Uni et de la Suisse** : publié au Royaume-Uni et en Suisse par MFS International (UK) Limited (« MIL UK »), une société privée à responsabilité limitée inscrite en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro 03062718, dont les activités de placement sont autorisées et réglementées par la UK Financial Conduct Authority. Le siège social de MIL UK, filiale indirecte de MFS^{MD}, se trouve au One Carter Lane, Londres (EC4V 5ER), au Royaume-Uni. **Note à l'intention des lecteurs européens (hors Royaume-Uni et Suisse)** : publié en Europe par MFS Investment Management (Lux) s. à r. l. (MFS Lux) – société autorisée en vertu des lois du Luxembourg en tant que société de gestion pour les fonds domiciliés au Luxembourg – les deux offrent des produits et des services de placement aux investisseurs institutionnels. Le siège social de cette société à responsabilité limitée se situe au 4, rue Albert Borschette, Luxembourg L-1246. Tél. : 352 2826 12800. Le présent document est réservé aux investisseurs professionnels (dans la mesure où les organismes de réglementation locaux le permettent). On ne doit pas s'y fier et il ne doit pas être distribué si cela contrevient à la réglementation locale; **Singapour** – MFS International Singapore Pte. Ltd. (CRN 201228809M); **Australie/ Nouvelle-Zélande** – MFS International Australia Pty Ltd (« MFS Australia ») (ABN 68 607 579 537) détient le permis numéro 485343 pour la prestation de services financiers en Australie. MFS Australia est régie par l'Australian Securities and Investments Commission; **Hong Kong** – MFS International (Hong Kong) Limited (« MIL HK »), société privée à responsabilité limitée inscrite auprès de la Hong Kong Securities and Futures Commission (« SFC ») et réglementée par celle-ci. MIL HK est autorisée à exercer des activités réglementées de négociation de titres et de gestion d'actifs, et peut fournir certains services de placement à des « investisseurs professionnels » au sens de la *Securities and Futures Ordinance* (« SFO »); **pour les investisseurs professionnels en Chine** – MFS Financial Management Consulting (Shanghai) Co., Ltd. 2801-12, 28th Floor, 100 Century Avenue, Shanghai World Financial Center, Shanghai Pilot Free Trade Zone, 200120, Chine, une entreprise chinoise à responsabilité limitée réglementée pour fournir des services-conseils en gestion financière; **Japon** – MFS Investment Management K.K. est inscrite à titre d'opérateur d'instruments financiers, Kanto Local Finance Bureau (FIBO) No. 312, membre de l'Investment Trust Association du Japon et de la Japan Investment Advisers Association. Comme les frais assumés par les investisseurs varient selon les circonstances (produits, services, période de placement, conditions du marché, etc.), le montant total et les méthodes de calcul ne peuvent être indiqués à l'avance. Tous les placements comportent des risques, y compris les fluctuations de marché, et les investisseurs peuvent perdre le capital investi. Avant de faire des placements, les investisseurs devraient obtenir et lire attentivement le prospectus et les documents indiqués dans l'article 37-3 de la *Financial Instruments and Exchange Act*; **Bahreïn** – Ce document n'a pas été approuvé par la Central Bank of Bahrain, qui n'assume aucune responsabilité à l'égard de son contenu. Il n'y aura aucune offre publique dans le royaume de Bahreïn et le présent document ne doit être lu que par le destinataire et ne doit pas être transmis, fourni ou montré au public en général. La Central Bank of Bahrain n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des déclarations et des renseignements contenus dans le présent document et se dégage expressément de toute responsabilité à l'égard de toute perte consécutive à la fiabilité accordée à la totalité ou à une partie du contenu du présent document. Le conseil d'administration et la direction de l'émetteur acceptent la responsabilité des renseignements contenus dans le présent document. Au meilleur des connaissances et des convictions du conseil d'administration et de la direction, qui ont tous pris toutes les précautions raisonnables pour s'assurer qu'il en soit ainsi, les renseignements contenus dans le présent document sont conformes aux faits et n'omettent rien qui soit à même d'avoir une incidence sur la fiabilité de ces renseignements; **Koweït** – Ce document ne doit pas être largement diffusé au public au Koweït. Les renseignements n'ont pas été autorisés à des fins d'offre par la Kuwait Capital Markets Authority ou tout autre organisme gouvernemental pertinent du Koweït. Aucune offre privée ou publique à l'égard des renseignements n'est présentée au Koweït, et aucune entente relative aux renseignements ne sera conclue au Koweït. Aucune activité de marketing, de sollicitation ou d'incitation n'est utilisée pour offrir ou commercialiser les renseignements au Koweït; **Oman** – Pour les résidents du Sultanat d'Oman : les renseignements contenus dans le présent document ne constituent pas une offre publique de titres dans le Sultanat d'Oman, comme le prévoient la Commercial Companies Law of Oman (décret royal 4/74) ou la Capital Market Law of Oman (décret royal 80/98). Ces renseignements sont diffusés de façon limitée strictement aux entités constituées en personne morale qui correspondent à la description des investisseurs avertis (article 139 des dispositions réglementaires de la Capital Market Law). Le destinataire reconnaît être un investisseur averti qui possède de l'expérience en affaires et en finances et qui est en mesure d'évaluer les avantages et les risques d'un placement; **Afrique du Sud** – Le présent document n'a pas été approuvé par le Financial Services Board et ni MFS International (U.K.) Limited ni ses fonds ne sont enregistrés à des fins de vente publique en Afrique du Sud; **Émirats arabes unis** – Le présent document et les renseignements qu'il contient ne constituent pas et ne visent aucunement à constituer une offre publique de titres aux Émirats arabes unis et, par conséquent, ne doivent pas être interprétés comme tels. Les renseignements ne sont offerts qu'à un nombre limité d'investisseurs exempts des Émirats arabes unis qui appartiennent à l'une des catégories suivantes d'investisseurs qualifiés non physiques : 1) un investisseur capable de gérer ses placements lui-même, notamment : a) le gouvernement fédéral, les gouvernements locaux, les entités gouvernementales et les autorités ou les sociétés détenues en propriété exclusive par ces entités; b) les entités et organisations internationales; ou c) une personne autorisée à exercer une activité commerciale dans les Émirats arabes unis; à condition que le placement soit l'un des objets de cette personne; ou 2) un investisseur représenté par un gestionnaire de placement inscrit auprès de la Securities and Commodities Authority (individuellement un « investisseur qualifié non physique »). Les renseignements et les données n'ont pas été approuvés, autorisés ou enregistrés auprès de la Central Bank of the UAE, la Securities and Commodities Authority, la Dubai Financial Services Authority, la Financial Services Regulatory Authority ou toute autre autorité compétente en matière d'octroi de permis ou tout autre organisme gouvernemental des Émirats arabes unis (les « autorités »). Les autorités n'assument aucune responsabilité à l'égard des placements que le destinataire désigné effectue à titre d'investisseur qualifié non physique en fonction de l'exactitude des renseignements portant sur les titres. Si vous ne comprenez pas le contenu du présent document, vous devriez consulter un conseiller financier autorisé; **Arabie saoudite** – Le présent document ne peut être distribué dans le royaume sauf aux personnes autorisées en vertu des Investment Funds Regulations publiés par la Capital Market Authority. La Capital Market Authority ne fait aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité du présent document et se dégage expressément de toute responsabilité à l'égard de toute perte consécutive, ou découlant de la fiabilité accordée, à toute partie du présent document. Les acheteurs éventuels des titres offerts aux présentes doivent effectuer leur propre contrôle diligent pour vérifier l'exactitude des renseignements portant sur les titres. Si vous ne comprenez pas le contenu du présent document, vous devriez consulter un conseiller financier autorisé; **Qatar** – Ce document/fonds n'est offert qu'à un nombre limité d'investisseurs qui sont disposés et aptes à mener une enquête indépendante sur les risques associés à un placement au titre de ce document/fonds. Le document ne constitue pas une offre publique et est réservé à l'usage du destinataire désigné; il ne doit pas être remis ou montré à toute autre personne (mis à part les employés, les agents ou les consultants dans le cadre de l'examen du destinataire). Le fonds n'a pas été et ne sera pas enregistré auprès de la Qatar Central Bank ni en vertu des lois de l'État du Qatar. Aucune opération ne sera conclue dans votre territoire et toute demande de renseignements concernant le document/fonds doit être adressée à votre personne-ressource à l'extérieur du Qatar.